



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 173/2020
Date de la séance du CE : 26 février 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2020.STA.178
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Madame la députée Monika Gygax-Böninger, Obersteckholz, avec effet au 31 mai 2020.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Monsieur **Andreas Mühlemann**, né en 1961, Grasswil, inscrit sur la liste 10, PBD, dans le cercle électoral de la Haute-Argovie,

élu au Grand Conseil au 1^{er} juin 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat